



LIEU DE LA FORMATION

POLE SANTE SOCIAL
LYCEE ALFRED KASTLER
AV DE L'UNIVERSITE
33400 TALENCE
05 56 04 65 30

PUBLIC CONCERNÉ

Intervenants à domicile (auxiliaires de vie, soignants...) dans le cadre de structures prestataires, mandataires, ou associations intermédiaires.

PRÉ-REQUIS

Aucun

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

2 jours de 7 heures, soit 14 heures
CALENDRIER DU PROGRAMME SUR DEMANDE

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Repérer les situations de bientraitance et comprendre le déclenchement du processus de maltraitance dans le cadre des dispositions réglementaires et législatives en vigueur
- Situer le champ et les limites affectives dans le cadre de son intervention par l'analyse de sa « feuille de route »: se questionner, mettre du sens sur ses comportements et s'inscrire dans une démarche de bientraitance.
- Adopter des attitudes et des comportements adéquats grâce à l'analyse de situations professionnelles caractéristiques ou vécues.

CONTENU DE LA FORMATION

Bientraitance/maltraitance : concepts et cadre juridique d'un fait de société

Définitions (maltraitance, bientraitance, vulnérabilité) , cadre législatif et réglementaire (chartes et recommandations de l'ANESM, textes juridiques liés à la maltraitance, sanctions)

L'accompagnement bientraitant: écoute, disponibilité, respect, accompagnement dans l'autonomie, professionnalisme.

L'objectif de l'intervention auprès d'un bénéficiaire: une « feuille de route » avec différents aspects:

Identification et analyse des besoins de la personne et de la réponse à apporter (technique, matériel et affectif), prise en compte et participation de l'aide à domicile au projet de vie, place de l'assistante de vie dans le collectif de travail (rôle et fonctions de chacun) La coordination avec les interventions des professionnels pour une prise en charge de qualité : observation, transmission, alerte

La communication dans le cadre d'une démarche bientraitante: le soin relationnel.

Les facteurs qui favorisent la communication au quotidien ; importance du maintien de la communication avec la personne : prise de contact, communication verbale et non verbale, attitude « bientraitante », informer pour rassurer La communication avec les aidants, l'entourage, les autres intervenants : clarification par rapport aux attentes, écoute, reformulation, respect et limites. La confrontation quotidienne à la maladie et les risques d'épuisement : prise de recul, juste distance professionnelle

CONDITIONS DE FORMATION

Démarche participative fondée sur :

- Des apports théoriques visant à une compréhension des concepts et permettant une réflexion collective et individuelle des participants
- L'échange à partir des représentations des participants
- L'analyse et le retour sur les pratiques professionnelles à partir des situations vécues

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Hélène MIHIÈRE
Conseillère en Formation
continue
helene.mihiere@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 71 70 71 08

Aurélien PINAQUY
Assistante de formation
aurelie.pinaquy@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 56 04 65 32
06 83 81 92 81

Magali VALERO
Coordonnateur EFMS
magali.valero@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 56 04 65 36
06 24 59 04 31



BIENTRAITANCE ET LIMITES AFFECTIVES DANS L'AIDE À DOMICILE



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation de formation
Bilan à « chaud »
Évaluation de satisfaction sur l'atteinte des objectifs qualité

PROFIL DES INTERVENANTS

Psychologue ou formatrice dans le domaine médico-social.

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Hélène MIHIÈRE
Conseillère en Formation
continue
helene.mihiere@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 71 70 71 08

Aurélien PINAQUY
Assistante de formation
aurelie.pinaquy@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 56 04 65 32
06 83 81 92 81

Magali VALERO
Coordonnateur EFMS
magali.valero@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 56 04 65 36
06 24 59 04 31